

# COMMUNE DE BOIRY NOTRE DAME

## Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 25 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 25 mars à 18 heures 15, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle associative dans le respect des règles sanitaires, sous la présidence de Monsieur MARTINÉ Daniel, Maire en suite de convocation du 17 mars dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM CLAIRET Yves, LECLERCQ Olivier, LETURCQ Claire, MARTINÉ Daniel, MONPAYS Clotilde, STOMKA Séverine, VALETTE David, FERMAUT Yann, DALLA MOTTA Giuseppe, DEHAINE Françoise.

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la charte de l'élu.

### **FDE : Taux de réversement de la Taxe communale**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la FDE reversera à la commune 95 % de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.

8 votes Pour, 2 contre (Mme Dehaine et M. Leclercq)

### **Préparation du budget : Travaux et subventions**

- Fonds de concours : une demande sera faite auprès d'Osartis pour la réfection des salles de classe d'un montant de 12 202,89 € HT.
- Location de la salle polyvalente au SIVU du RPI pour la cantine-garderie : Monsieur le Maire expose le détail des charges et des recettes. La location actuelle est de 5000 € annuelle, ce qui ne couvre pas les charges.  
Le conseil décide de fixer le loyer, charges comprises, à 16 500 € (Loyer 5500 €, charges 11000€).
- Ecole : répartition des charges d'entretien au niveau du SIVU du RPI : Monsieur le Maire propose au conseil de demander une répartition des charges équitablement entre les communes.  
Le conseil, 7 voix Pour, 3 voix contre (Mme Leturcq, Mme Dehaine et Mme Stomka), accepte la proposition et demande l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine réunion du SIVU du RPI.
- Subventions aux associations 2021 : le conseil décide de verser la même somme que l'an dernier aux 6 associations communales.  
Pas de subvention pour la coopérative scolaire : in bon d'achat de 15€ sera distribué aux enfants de Boiry qui sont en primaire, pour l'achat de fournitures scolaires.
- Travaux en prévision : présenté par M. Dalla Motta. A prévoir au budget.  
Trouver une solution pour le nettoyage des trottoirs.

- Vidéosurveillance : une étude gratuite peut être faite avec l'accord du conseil municipal. Le conseil accepte.

## Organisation de la fête de Pâques

Participation des enfants à la construction d'une œuvre d'art. Une récompense est prévue. 18 inscrits.

## Divers

- Annulation du « P'tit déj » : Mme Leturcq propose la distribution de brioches aux habitants qui serait faite par la pâtisserie de Boiry, sous forme de bons et sur inscription.  
Accepté à l'unanimité
- Mme Leturcq propose l'ajout d'un toboggan dans le parc ainsi qu'une table.
- Aménagement sur la pelouse du parking P2 : plutôt aménager sur le stade
- Information sur le PLUi : état des lieux en mai 2021. Le PLUi sera terminé fin 2023.

Le Maire,  
Daniel MARTINÉ

